

GUIDE DES PARENTS

DU JEUNE VOLLEYEUR



**Proposé par la Ligue de Provence
de Volley-ball et de Beach-volley**

SOMMAIRE

La partie administrative

- **Les formalités pour l'inscription**
- **Le club de mon enfant**
- **L'entraîneur de mon enfant**
- **Les créneaux d'entraînement de mon enfant**

Mon engagement pour la réussite de mon enfant

- **Etre parent d'un jeune volleyeur**
- **La saison sportive en volley-ball**
 - **le volley-ball en salle**
 - **le beach volley**
- **Les compétitions de mon enfant**
- **Etre l'accompagnateur d'une équipe**

Une pratique adaptée à mon enfant

- **Le volley-ball du débutant**
- **Le volley-ball en 1 x 1, 2 x 2, 4 x 4**

Le beach volley

Les documents administratifs

- **la fiche de renseignements**
- **autorisation d'utilisation de photographies de mineurs**
- **autorisation d'intervention chirurgicale**
- **autorisation de sortie du centre hospitalier**
- **autorisation de quitter seul(e) le gymnase**
- **autorisation de participation**
- **organisation des déplacements**
- **autorisation de transport**
- **convention liée au transport**

LA PARTIE ADMINISTRATIVE LES FORMALITES POUR L'INSCRIPTION

**Tous les documents doivent être retournés dans les plus brefs délais
au responsable de l'équipe**

Les documents seront lus et expliqués à chaque famille.

Une Fiche de renseignements

Elle comprend :

- les coordonnées de votre enfant
- les antécédents médicaux non confidentiels
- les compétences que vous pourriez mettre au service du club



Un certificat médical de non contre indication à la pratique du volley-ball et du beach volley

- un formulaire type peut vous être remis. Dans ce cas, seul le coupon détachable doit être retourné au club ; un document sur papier à en-tête de votre médecin sera accepté
- dans le cas où votre enfant serait appelé à évoluer dans une catégorie d'âge supérieure, il est indispensable d'utiliser une fiche médicale de surclassement selon le modèle fédéral fourni. A demander à l'entraîneur.

Une fiche d'autorisation d'intervention chirurgicale

votre enfant peut se blesser au cours d'une séance ou d'une rencontre. Après vous avoir contactés, le responsable de l'équipe peut être amené à prendre une décision urgente relative à une intervention nécessaire et donner le feu vert au personnel médical. Sans la feuille mentionnant votre accord écrit sur cette possibilité, l'intervention est impossible immédiatement.

Une fiche d'autorisation de sortie du centre hospitalier

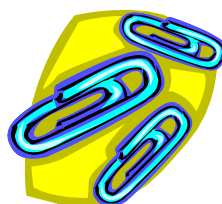
après les soins, et dans le cas d'une hospitalisation, la sortie n'est pas automatique. Il est nécessaire de présenter une autorisation de sortie avec le responsable.

Une fiche d'autorisation de quitter seul le gymnase

votre enfant est placé sous notre responsabilité durant l'entraînement et jusqu'à ce que vous veniez le chercher au gymnase. Cependant il arrive que des Parents ne puissent pas venir à l'heure de fin d'entraînement, dans ce cas nous leur demandons de remplir le document nous autorisant à laisser l'enfant partir seul chez lui.

Deux photos d'identité récentes

- l'une pour la licence,
- l'autre pour le fichier du club



Deux enveloppes timbrées à vos nom et adresse

- elles nous permettent de vous informer au mieux de la vie du club.

Une autorisation de photographeur votre enfant

Le club peut vouloir éditer une plaquette promotionnelle dans laquelle seront insérées des photographies de ses joueurs en action et de ses équipes, ou les placer sur son site Internet.

Dans le cas de photographies de mineurs, il est souhaitable de bénéficier de l'autorisation des parents de ces derniers.



Le règlement de la cotisation au club

Le chèque doit être établi à l'ordre de l'association

- la cotisation comprend le prix de la licence fixé par la fédération et incluant l'assurance
 - o l'assurance couvre votre enfant lors de la pratique en compétition et à l'entraînement
 - o la licence identifie votre enfant comme adhérent à notre association
 - o la licence donne le droit de participer aux compétitions
 - o la licence abonne votre enfant à la revue fédérale Volley-ball
- la cotisation permet au club de s'affilier à la F.F.V.B.
- la cotisation permet l'achat du maillot, lequel demeure souvent la propriété du club
- la cotisation participe aux frais généraux du club dont
 - o l'achat du matériel, ballons, filet,...
 - o le défraiement des cadres techniques, certains sont bénévoles
 - o les frais d'arbitrage, selon le niveau de 12 euros à 60 euros le match
 - o les frais de timbres, de téléphone ou de mails aux structures fédérales
 - o les achats pour les goûters des plus jeunes lors des rencontres
 - o le paiement des amendes, par exemple en cas de forfait d'une équipe ou de non présentation de la licence du joueur ou du manager

en cas de nécessité personnelle, elle peut être réglée en plusieurs fois

Par expérience, nous savons que les plus jeunes changent d'avis très fréquemment sur leur pratique sportive favorite, nous vous proposons donc de payer au trimestre et non à l'année. Lors de son arrivée au club, l'enfant cotise pour la licence et les frais. Soit XX euros. Pour les deux autres trimestres, l'enfant cotise pour les frais généraux. Soit XX euros chaque. Dans le cas où votre enfant souhaiterait pratiquer le beach volley en plus du volley-ball à partir du mois d'Avril, un supplément financier sera demandé en raison du coût de la location des terrains de beach.

LE CLUB DE MON ENFANT

Son nom :

Son Président :

- **nom :**
- **prénom :**
- **téléphone :**

Son secrétariat :

- **adresse :**
- **téléphone :**
- **mail :**

Ses permanences :

- **adresse :**
- **jours et heures :**

Son maillot :

- **couleurs**
- **partenaires**

Ses entraîneurs :

Ses équipes fanions :

Ses équipes de Jeunes :

Ses fêtes :

- **sportives**
- **familiales**

L'ENTRAÎNEUR DE MON ENFANT

Son nom :

Son prénom :

Son téléphone :

- fixe
- portable

Son mail :



LES CRENEAUX D'ENTRAÎNEMENT DE MON ENFANT

Le gymnase :

- nom et adresse :
- accès :
- téléphone :

Les jours et les heures :

- 1^{er} entraînement :
- 2^{ème} entraînement :

Les heures de fin d'entraînement :

- 1^{er} entraînement :
- 2^{ème} entraînement :

Les stages pendant les congés scolaires :

- Toussaint :
- Noël :
- Février :
- Printemps :



MON ENGAGEMENT POUR LA REUSSITE DE MON ENFANT

Etre parent d'un jeune volleyeur

Des règles d'or pour que votre enfant pratique au mieux son sport favori.

Etre parent d'un jeune volleyeur , c'est :



- accompagner votre enfant aux entraînements et lui permettre d'arriver à l'heure
- être présent aux rencontres de votre enfant
- accompagner l'équipe sur les tournois
- soutenir votre enfant aussi bien dans ses victoires que dans les défaites
- participer aux manifestations de la saison du club
- prendre part aux transports des jeunes
- faire bénéficier le club de vos compétences (photos, secrétariat, recherche de partenaires, reprogrammation, ...)

Vous êtes la référence aux yeux de votre enfant donc le relais idéal pour valoriser les attitudes de l'esprit sportif

- respect des décisions, des règles, de l'arbitre
- respect de l'adversaire, des dirigeants qui sont des bénévoles et qui transmettent leur passion du volley
- être positif et garder le sourire quoi qu'il arrive, rester maître de soi en toutes circonstances
- respect des équipements et de l'environnement sportifs (gymnase, vestiaires, matériel mis à disposition)
- cultiver l'esprit d'équipe plutôt que l'esprit de compétition

Créer un lien avec la famille volley

- dialoguer avec les dirigeants, les bénévoles, l'éducateur du club de votre enfant, rien de tel pour vous tenir au courant de sa progression et de la vie du club (changement d'horaire de l'entraînement, lieu des rencontres, perte de vêtements)

D'après le document édité par la FFF.

LA SAISON EN VOLLEY-BALL

Deux saisons possibles

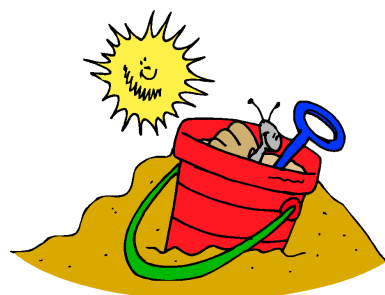
- le volley-ball en salle
- le beach volley

Le volley-ball en salle

- **les catégories Jeunes**
 - poussin(e)s, nés en
 - benjamin(e)s, nés en
 - minimes, nés en
 - cadet(te)s, nés en
- **entraînement à partir de**
 - la première semaine de septembre
- **jours des compétitions**
 - le dimanche matin pour les plus jeunes
 - le samedi après-midi à partir des minimes
- **périodicité des compétitions**
 - mensuelle pour les plus jeunes, poussins et benjamins
 - hebdomadaire pour les championnats, minimes et cadets
 - congés scolaires libres, sauf équipes engagées en Coupe de France
- **compétition à partir du mois d'octobre**
 - jusqu'en Avril, Mai
- **formes des compétitions**
 - 1 x 1 pour les débutants de poussins à benjamins
 - 2 x 2 pour les poussins confirmés et les minimes débutants
 - 4 x 4 pour les benjamins et les minimes débutants
 - 6 x 6 pour les minimes experts et tous les cadets
- **formules sportives**
 - tournois, plusieurs clubs sur le même lieu pour les poussins et benjamins
 - championnats, deux équipes en un même lieu à partir des minimes
- **niveaux de compétition possibles**
 - sur un bassin géographique, 3 ou 4 clubs proches
 - au plan départemental
 - au plan régional
- **lieux des rencontres**
 - pour les plus jeunes, assez proches du domicile
 - équipes engagées au niveau départemental, dans le département
 - équipes engagées au niveau régional, la Provence

Le beach volley

- **les catégories**
 - identiques à la salle
- **entraînement à partir de**
 - la fin de la salle, avril en général
- **jours de compétition**
 - le mercredi après-midi
 - le samedi après-midi
 - le dimanche
- **périodicité des compétitions**
 - bi-mensuelle
- **compétition à partir du mois de Mai**
 - jusqu'en Juillet, éventuellement reprise en septembre
- **formes de compétition**
 - 1 x 1 et 2 x 2
- **formules sportives**
 - tournois uniquement
- **niveaux possibles**
 - départemental
 - régional
- **lieux pour le 13**
 - plage de Fos
 - site de Décathlon Bouc Bel Air
 - terrain du CREPS
- **spécificités**
 - les joueurs s'engagent librement, ce n'est pas le club qui les gère
 - les entraînements ne sont pas toujours réalisés au sein du club
 - le comité départemental et la ligue organisent des regroupements pour l'entraînement
 - tournée Beach 13 en juillet et août sur les plages



LES COMPETITIONS DE MON ENFANT

Le groupe d'entraînement au volley-ball auquel appartient votre enfant participe à des rencontres avec d'autres clubs.

Pour participer à des compétitions officielles le club a dû engager l'équipe auprès du Comité Départemental ou de la Ligue.

Quand de nombreuses équipes sont engagées pour un même niveau il faut constituer des poules. C'est à dire des groupes d'équipes. Par exemple, si nous avons douze équipes de même sexe et de même catégorie nous ferons deux poules de 6 équipes ou trois poules de 4 équipes.

Le calendrier des rencontres essaie de tenir compte d'une part des congés scolaires pour en libérer les week-ends et d'autre part des jours fériés.

Ces rencontres peuvent se dérouler sous la forme d'un plateau ou de rencontres en matches aller-retour.

Quand il s'agit de plateau, plusieurs clubs envoient leurs équipes dans un seul gymnase. Des niveaux différents sont regroupés dans une salle unique mais ils ne sont pas appelés à se rencontrer. Dans le cadre de la nouvelle pratique, il arrive que des enfants de 8 ans jouent avec des enfants de 10 ans ayant leur niveau. Les attaques n'existant pas à ces niveaux, les risques liés aux différences de gabarit et de puissance sont inexistantes.

Toujours lors des plateaux, il arrive que des ateliers soient proposés aux enfants pour leur permettre de rester actifs entre deux matches. Ceci est généralement le cas dans les plateaux de la nouvelle pratique.

En pratique fédérale, un classement est établi à la fin du plateau pour chaque niveau.



L'équipe classée première d'un niveau accède au niveau supérieur pour le prochain plateau. L'équipe classée dernière d'un niveau redescend d'un niveau pour le prochain plateau. Toujours dans la mesure du possible.

Dans le cadre de la nouvelle pratique c'est le club qui est classé, pas le joueur. Les résultats de l'ensemble des joueurs du club sont comptabilisés. Les joueurs sont engagés par leur entraîneur au niveau qu'il pense être le leur individuellement.

Selon la disponibilité du gymnase du club où est inscrit votre enfant, il est possible qu'aucun plateau ne se déroule chez vous.

Quand il s'agit de rencontres en matches aller-retour, l'équipe de votre enfant est alors engagée dans un championnat. Chaque rencontre regroupe uniquement deux équipes. Selon un calendrier établi par une Commission Sportive, les équipes d'un même niveau et d'une même poule vont devoir s'affronter.

Une fois le club de votre enfant va recevoir à domicile son adversaire, c'est à dire dans le gymnase où se déroule l'entraînement, nous parlons de match aller, puis il devra se rendre chez l'adversaire pour disputer le match retour. L'ordre des rencontres peut être l'inverse de l'exemple donné. En général, chaque équipe reçoit autant de fois qu'elle se déplace.

A la fin des rencontres prévues au calendrier, s'il n'existe qu'une seule poule dans cette catégorie, le premier gagne le titre de champion départemental ou régional. Si plusieurs poules de même niveau ont disputé les rencontres, les équipes les mieux classées de chaque poule vont se rencontrer pour déterminer le champion.

Les équipes moins bien classées disputeront des matches de classement.

Il arrive donc qu'une équipe classée première de sa poule ne soit pas Championne. Il est nécessaire de lire le règlement pour connaître le déroulement de la compétition.



Il vous est possible de suivre l'actualité du volley-ball, plutôt celle des adultes, notamment les résultats des rencontres et les classements, à travers les différents supports que voici :

Sur Internet

- niveau national :
 - site : www.volley.asso.fr

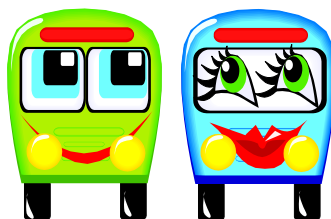
- niveau régional :
 - site : www.volley.ball.provence.free.fr
 - mail : vballpce@aol.com

- niveau départemental :
 - mail : vballpce@aol.com

Dans la presse régionale

La Provence et La Marseillaise diffusent le dimanche et le lundi les résultats des équipes seniors de la région

ETRE L'ACCOMPAGNATEUR D'UNE EQUIPE en déplacement



Vous souhaitez accompagner votre enfant sur le lieu des rencontres, nous vous en félicitons.

Il sera exceptionnel de vous rendre à la compétition sans la présence d'un responsable du club ou le responsable de l'équipe de votre enfant.

Si en plus de votre enfant vous acceptez de transporter dans votre véhicule des enfants de son équipe, nous souhaitons que vous connaissiez les responsabilités que cela implique ainsi que l'aide que le club peut vous apporter pour atténuer la difficulté de cet engagement.

Sachez que pour préparer chaque déplacement, un document écrit est remis aux enfants dans la quinzaine précédant la rencontre, document de deux pages dans lequel le club sollicite d'une part l'accord des Parents pour la participation de leur enfant aux rencontres et d'autre part propose aux conducteurs potentiels du groupe de compléter une convention formelle entre le club et eux-mêmes . Un coupon-réponse est à nous retourner.

Non seulement nous demandons l'accord des Parents pour la participation de leur enfant aux matches mais également leur accord pour le transport de l'enfant par un autre parent dans son véhicule personnel.

De votre côté, en tant que conducteur, nous vous demanderons de bien vouloir remplir la convention. Ce document nous permet d'attirer votre attention sur les obligations qui sont celles de tout utilisateur d'un véhicule automobile en France. Nous pensons qu'un tel rappel permet de rassurer les Parents des enfants transportés.

Dans le cas où vous vous déplacez avec un responsable du club ou le responsable de l'équipe, votre rôle consiste à transporter les enfants et une fois sur place au gymnase vous devenez un supporter respectueux de l'esprit sportif. Vous allez vous asseoir dans les tribunes.

Par contre, si aucun membre du club ne peut venir à la compétition, il se peut que vous soyez responsable de l'équipe de votre enfant. Dès lors se greffent d'autres responsabilités que nous vous présentons dans le guide de l'accompagnateur. Ces responsabilités sont souvent liées à la compétition elle-même.

Si vous n'êtes pas en possession de ce guide, nous vous invitons à vous rapprocher du responsable de l'équipe qui se fera un plaisir de vous le remettre et de vous le présenter.

UNE PRATIQUE ADAPTEE A MON ENFANT LE VOLLEY-BALL DU DEBUTANT

Votre représentation du volley-ball risque d'être un peu écornée par le spectacle que va offrir une rencontre de volley-ball de votre enfant inscrit dans les rencontres de la nouvelle pratique.

La pratique fédérale ne prend pas en compte l'ancienneté dans la pratique pour les enfants. A âge égal, tout le monde est supposé capable d'évoluer avec des règles proches du volley-ball de l'adulte. Des éducateurs pensaient autrement et ont évalué les prestations des jeunes volleyeurs. Ils ont imaginé des pratiques différentes susceptibles d'intéresser le joueur débutant en lui procurant du plaisir. C'est ce que nous appelons dans notre document « la nouvelle pratique ».

Les dimensions d'un camp de volley-ball pour des adultes sont de 9m par 9m. Celles du camp de votre enfant vont évoluer en même temps que son niveau de pratique. Au début, son camp mesurera 3m par 3m, pour aller jusqu'à 5m par 5m.

Le volley-ball est un jeu de renvoi, personne ne peut bloquer le ballon.
Votre enfant sera peut-être autorisé à le faire dans le cadre de ses compétitions.

Le volley-ball est un sport collectif où les joueurs peuvent se faire des passes pour marquer le point.

Votre enfant sera peut-être seul contre un unique adversaire.

En progressant, votre enfant aura un partenaire, cependant il est fréquent que dans le jeu il « oublie » de lui faire des passes, c'est ce que l'on appelle le jeu en ping-pong ou en renvoi direct. C'est un passage quasi obligatoire chez le jeune volleyeur.

Les compétitions sont adaptées au niveau actuel de votre enfant. Il peut être opposé à un jeune de sexe différent. Chez les plus Jeunes, jusqu'à 10 – 11 ans, souvent cela n'est pas gênant.



Chaque niveau de compétition est identifié au moyen d'un pin's fixé sur le maillot du joueur.
Votre enfant changera certainement de niveau entre deux compétitions grâce à son évolution.

Aussi, pour vous aider à comprendre l'activité de votre enfant et ne pas être surpris des contenus d'entraînement dont il pourrait vous parler, il nous paraît souhaitable de vous présenter succinctement les différentes formes que peuvent prendre les compétitions des jeunes joueurs ou du moins celles des joueurs débutants.

Nous préférons en effet parler de nombre d'années de pratique plus que d'âge du joueur. Des jeunes de 10 ans peuvent avoir déjà 3 ou 4 années de pratique du volley-ball derrière eux, et d'autres peuvent découvrir ce sport à 11 ans.

LE VOLLEY-BALL EN 1 x 1 , 2 x 2 et 4 x 4

Les formules en 1 x 1

Elles n'existent que dans le cadre de ce que nous appelons « la Nouvelle Pratique ».
Tous les clubs ne souhaitent pas la proposer à leurs Jeunes.

Votre enfant aura la possibilité de bloquer, faire rebondir le ballon ou effectuer un dribble à une main.

Dans un premier temps, votre enfant débutant va jouer selon la formule du 1 x 1, un contre un.

Le plaisir de l'enfant est de toucher la balle le plus souvent possible et de l'envoyer de l'autre côté du filet. Nous lui proposerons différents niveaux qui lui sont présentés en difficulté croissante.

En pratique fédérale, au cours d'un match, l'échec le plus fréquent vient du service qui doit être réalisé derrière la ligne de fond de terrain. Dans le cadre de la nouvelle pratique, nous autorisons le joueur à lancer le ballon depuis l'intérieur de son camp.

Pour permettre que des échanges entre les joueurs adverses puissent avoir lieu, le filet va être placé très haut. Nous le mettrons à 2,30m voire 2,50m. En choisissant ces hauteurs nous donnons du temps à l'enfant qui va recevoir le ballon, le temps de vol du ballon est plus long. Le jeune joueur pourra ainsi se déplacer et aller à la rencontre du ballon. Les contacts avec le ballon seront nombreux.

Dans le même esprit, le ballon est plus gros et plus léger que le ballon de volley-ball classique. Ce ballon sera plus facile à saisir et volera un peu plus longtemps. Votre enfant aura la force nécessaire pour envoyer le ballon par dessus le filet sans souci.

Pour lui permettre de renvoyer le ballon, il sera autorisé à le bloquer, à se le lancer puis à le frapper en touche à dix doigts.

Pour le préparer au volley-ball que vous connaissez, il va avoir à enchaîner une action après l'envoi chez l'adversaire. Ce peut être sortir un pied du terrain, toucher un plot posé sous le filet, déplacer une balle de tennis d'un plot à un autre, etc.



Les formules en 2 x 2

Plusieurs possibilités sont offertes, soit votre enfant a débuté au mois de septembre et son évolution lui permet de jouer dans la nouvelle pratique en 2 x 2, deux contre deux, soit déjà expérimenté par un an de pratique, il peut évoluer dans la pratique fédérale en 2 x 2 également.

Là encore, les dimensions du terrain vont évoluer avec le niveau des joueurs. La pratique fédérale a déterminé le camp à 4,50m sur 4,50m. La nouvelle pratique peut proposer des camps de 5m par 5m.



Dans la pratique fédérale, le blocage du ballon, le rebond et le dribble sont interdits. Nous recommandons cette pratique après une année d'entraînement ayant permis d'acquérir les principes moteurs du volley-ball.

La pratique fédérale en 2 x 2 est soumise à un règlement que vous trouverez joint à ce document.

Dans la nouvelle pratique, quand son niveau le lui permettra, votre enfant passera dans les niveaux à 2 x 2.

Les situations montreront qu'il est capable de faire des passes à son partenaire tout en accomplissant une action avant ou après la passe. Il devra passer à travers un cerceau, ou passer entre les jambes écartées de son partenaire ou encore sauter par dessus son partenaire qui est allongé sur le sol.



Les formules en 4 x 4

Ces formules sont réservées soit à des joueurs ayant déjà pratiqué le volley-ball en 2 x 2 soit à des minimes débutants.

Il n'existe que la pratique fédérale dans ce cadre précis. L'objectif de la nouvelle pratique est de donner du temps au jeune joueur pour atteindre ce niveau. Nous pensons qu'après une saison entière un enfant âgé de 12 – 13 ans est capable de jouer en 4 x 4.

Le terrain mesure en général 7m sur 14m et le filet est à 2,10m ou plus selon la catégorie.

Un règlement fédéral existe et vous le trouverez joint au guide remis à votre enfant.

LE BEACH VOLLEY

Depuis une dizaine d'années, un nouveau sport olympique est apparu en France. Il s'agit du beach volley.

Ce sport se joue à deux joueurs contre deux adversaires sur du sable en plein air.

Peu de clubs en France possèdent un ou des terrains de beach volley. Souvent les joueurs doivent payer pour pratiquer le beach sur des terrains privés.

Le développement de ce sport magnifique passe par l'entraînement de jeunes joueurs.

Comme les terrains sont tous en plein air, les entraînements commencent avec les beaux jours après la saison de salle. Selon les régions ce peut être Mars, Avril ou Mai.

Les entraîneurs connaissant ce sport sont encore peu nombreux, aussi les Comités et les Ligues organisent-ils des regroupements de joueurs de clubs différents pour mettre à leur disposition un ou des entraîneurs compétents.

Ces entraînements peuvent avoir lieu le mercredi après-midi, le samedi ou le dimanche selon les possibilités locales. Toujours en journée faute de terrain éclairé.

Le club de votre enfant peut proposer un calendrier des regroupements pour lui permettre de s'initier à ce sport. Renseignez vous auprès du responsable de son équipe.

Vous aurez peut-être la chance que dans son club, un entraîneur soit formé pour entraîner au beach volley. Dans ce cas, contactez le directement et voyez avec lui ce qu'il peut vous proposer.

Comme il faut louer les terrains, il est possible que vous soyez obligé de payer un petit quelque chose en plus de la cotisation que vous avez réglée pour jouer en salle. De plus, les ballons de beach sont différents de ceux pour la salle et coûtent cher. Parfois il est nécessaire d'apporter ses poteaux et son filet pour pouvoir jouer sur une plage. Ce matériel coûte cher aussi. Alors, le club peut ne pas avoir l'argent nécessaire pour offrir gratuitement des entraînements, des poteaux et filets de beach ainsi que des ballons, il vous demandera donc une participation à l'achat des matériels.

Pour les compétitions et les entraînements, il est fréquent que ce soit le joueur qui s'inscrive directement. Le club ne s'engage que très rarement dans le beach volley. Vous devez informer le maximum de gens du club que votre enfant est intéressé(e) par le beach pour recevoir les informations.

En Provence vous pouvez trouver toutes les informations relatives au beach sur le site internet suivant : www.volley.ball.provence ou en téléphonant au secrétariat de la ligue de Provence au 04 91 66 01 11.

Chaque année pendant 11 ans se déroulait à Marseille sur les plages du Prado une étape du circuit mondial vers la mi-juillet. Cette manifestation a cessé en 2005.



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom du joueur ou de la joueuse :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse postale :

Mail personnel ou familial :

Téléphones des parents:

- fixe :
- portable :

Assurance des parents:

- responsabilité civile : OUI – NON (rayer la mention inutile)

J'autorise mon enfant à participer aux entraînements et aux compétitions organisés par le club.

- J'informe le club que mon enfant suit un traitement médical.
- J'informe le club que mon enfant est allergique à
- J'informe le club que mon enfant est asthmatique

Fait à _____ le _____

Signature _____

Pour nous permettre de cibler au mieux nos demandes de collaboration à la vie du club, nous vous prions de bien vouloir indiquer ci-dessous les compétences que vous pensez être à même de nous apporter ou les relations que vous possédez dans certains milieux.

Nous vous proposons quelques possibilités :

- secrétariat, trésorerie
- animation de soirée, accueil des équipes
- reprographie, imprimerie, sérigraphie
- partenaire économique, sponsor
- photographie, vidéo
- gastronomie, goûter
- bricolage
- équipements, vêtements sportifs
- autre, à préciser

AUTORISATION D'UTILISATION DE PHOTOGRAPHIES DE MINEURS

Je soussigné(e),

demeurant

(1) père, mère, tuteur légal de l'enfant, (nom et prénom)

autorise le club :

- à photographier mon enfant dans le cadre de la pratique du volley-ball et du beach volley

- à utiliser les photographies prises lors de la pratique du volley-ball sur lesquelles peut apparaître mon enfant.

Cette utilisation doit poursuivre un but de promotion de ses activités et non un usage commercial.

Le club s'engage à me consulter avant toute cession du document.

Les photographies retenues devront m'être présentées avant leur diffusion, que ce soit sur papier ou par Internet.

Fait à

Le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

(1) rayer les mentions inutiles

AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE

Je soussigné,(e) _____ ,

demeurant

(1) père, mère, tuteur légal de l'enfant, (nom et prénom),

autorise le responsable de l'équipe de mon enfant à prendre toute décision relative à une intervention chirurgicale, après m'avoir contacté(e).

n'autorise pas une intervention chirurgicale sur mon enfant sans ma présence

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom, Prénom :

Téléphone :

Adresse :

Numéro de sécurité sociale du responsable :

Pour faire valoir ce que de droit

Fait à _____ le _____
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

(1) rayer les mentions inutiles

AUTORISATION PARENTALE DE SORTIE DU CENTRE HOSPITALIER

Je soussigné (e).....

Père (1)

Mère

Tuteur légal

Autorise (1)

mon enfant.....

N'autorise pas (1)

à sortir de l'établissement hospitalier qui lui a donné les soins, accompagné(e) et sous la responsabilité du responsable de l'équipe du club de.....

A.....,le _____
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

(1) rayer les mentions inutiles

AUTORISATION DE QUITTER SEUL(E) LE GYMNASSE

Je soussigné,(e)

demeurant

(1) père, mère, tuteur légal de l'enfant, (nom et prénom),

autorise le club à laisser mon enfant partir seul(e) du gymnase après son entraînement

n'autorise pas le club à laisser mon enfant partir seul(e) du gymnase

(1) rayer les mentions inutiles

INFORMATION SECURITE

Il arrive que le cadre technique chargé de l'encadrement de la séance de votre enfant soit absent ou en retard.

Il est possible qu'il n'ait pas eu le temps de vous en avertir et que le club ne puisse pas s'organiser pour assurer l'accueil des enfants.

Pour éviter les soucis liés à cette absence pouvant avoir des conséquences regrettables, nous vous demandons de venir accompagner votre enfant jusque dans la salle et de ne le laisser qu'après vous être assuré de la présence du cadre technique.

Il vous est donc fortement déconseillé de déposer votre enfant devant le gymnase sans prendre le temps de descendre de votre voiture. Par la même occasion, votre arrêt montrera que vous encouragez la pratique de votre enfant en vous intéressant à son activité.

Nous vous remercions d'appliquer ces conseils pour la sécurité et la tranquillité de chacun de nous.

Fait à

Le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

AUTORISATION DE PARTICIPATION

Bonjour Madame, Bonjour Monsieur,

Le club de propose à ses jeunes adhérents de participer à une rencontre le

Dimanche ... de 9h30 à 11h30.

Le départ se fera depuis le gymnase de à 9h pour arriver au gymnase, lieu de la rencontre.

Le retour est prévu aux environs de 11h 45 devant le gymnase de Le responsable du club attendra l'arrivée des parents pour libérer les enfants. Sauf écrit de votre part, aucun enfant ne partira seul du parking du gymnase.

Pour faciliter l'organisation j'aimerais connaître le nombre de participants à ce moment ainsi que le nombre de conducteurs volontaires pour cette matinée.

Je vous remercie de bien vouloir me retourner pour mercredi prochain, le coupon réponse placé ci-dessous. Dans le cas où vous accepteriez de conduire les enfants, je vous demande de remplir le document relatif au transport intitulé Convention.

Amicalement,

Monsieur
Responsable de l'école de volley-ball

Vous complétez les lignes ou barrez les propositions qui ne vous correspondent pas.

Nom et Prénom du signataire :

Qualité du signataire : Père, Mère, Tuteur légal de l'enfant

J'autorise mon enfant, nom et prénom, à participer à la rencontre organisée le

Je suis informé(e) qu'il sera conduit sur le lieu de la rencontre par un parent bénévole.

J'autorise mon enfant à rentrer seul à la maison après la rencontre

Je viendrai chercher mon enfant sur le lieu du rendez-vous après la rencontre

Mon enfant, ne pourra pas participer à la rencontre

/ / Je me propose de conduire les enfants à la compétition avec mon véhicule.

/ / Je ne pourrai pas accompagner les enfants à la compétition

Numéro de téléphone où vous joindre ce dimanche :

Signature

ORGANISATION DES DEPLACEMENTS

Votre enfant participe à un groupe sportif qui va avoir à se déplacer pour rencontrer d'autres équipes. Il est nécessaire d'organiser ces moments pour assurer la présence du club à ces rencontres.

Le tableau placé ci-dessous permet à chaque famille d'indiquer les jours où elle s'engage à accompagner l'équipe à l'occasion d'un déplacement.

Le nombre de places demandé est celui de places restant après l'installation des membres de la famille. Si vous accompagnez des jeunes joueurs pensez que la place du passager avant peut leur être interdite en raison de leur âge.

Votre enfant doit rapporter cette feuille à son entraîneur.

Le cadre de l'équipe se chargera de vous confirmer votre participation au déplacement en fonction des réponses.

Monsieur ou Madame

se propose d'accompagner l'équipe à l'occasion des journées suivantes

DATES	LIEUX	HORAIRES	Nombre de places	J'accompagne OUI - NON

Nous vous remercions de votre participation à la bonne pratique sportive de votre enfant et de celles de ses camarades.

AUTORISATION DE TRANSPORT

A l'occasion des déplacements de l'équipe de mon enfant

Je soussigné,

demeurant

(1) père, mère, tuteur légal de l'enfant, (nom et prénom),

autorise le club de mon enfant à organiser le transport de celui-ci par des parents bénévoles qui s'engagent à respecter la Convention établie par le club.

Je reconnais avoir pris connaissance de cette convention.

Fait à _____ le _____

Pour faire valoir ce que de droit

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

(1) rayer les mentions inutiles

CALENDRIER DES DEPLACEMENTS DE VOTRE ENFANT

Dates	Lieux	Horaires

CONVENTION

Entre le club de et M. Mme.....

Avec la volonté de tranquilliser les parents des enfants désireux de se rendre aux différentes manifestations sportives auxquelles participe le club de, il est convenu ce qui suit entre :

le club représenté par son Président, Monsieur ou Madame

et Monsieur, Madame

Moi, accepte de transporter les enfants de l'école de volley-ball du club de dans mon véhicule personnel dont l'immatriculation est :

Je m'engage à respecter les règles élémentaires du code de la route et notamment :

- à posséder un permis de conduire en cours de validité
- à présenter un véhicule assuré au tiers, au minimum incluant la protection des passagers autres que les membres de ma famille
- à présenter un véhicule en conformité avec l'obligation du contrôle technique
- à respecter le nombre de places autorisées dans mon véhicule, à faire attention au passager de la place avant dont l'accès est réglementé par l'âge
- à obliger les enfants placés à l'arrière à s'attacher avec les ceintures prévues à cet effet
- à ne pas prendre le volant si j'ai absorbé une boisson alcoolisée

Le club de doit fournir le jour même à chaque conducteur :

- le plan d'accès au gymnase où a lieu la rencontre
- le numéro de téléphone du responsable du club d'accueil
- la liste des numéros de téléphone des parents des enfants présents
- le téléphone du responsable du club pour la sortie de la journée

Le club de s'engage à ce qu'aucun enfant ne soit accepté à se déplacer sans le document signé des Parents l'autorisant à participer.

Le Président du club de
Date et signature

Le conducteur bénévole
Date et signature